

Syndicat Intercommunal des Ecoles Primaires du Val de Vienne

2 place de la mairie 37800 PORTS SUR VIENNE

Tel : 02 47 86 25.63_Courriel : siep37@siep37.com_Site : www.siep37.com

Compte-Rendu CoPil-4 eme réunion Thématique du 22 avril à Pussigny

Présents :

Mesdames ARCHAMBAULT C, ARCHAMBAULT K, MASSE M-C, FONTAINE D, BRUNET D, DUCHENE C, BUROLLET S, MESTIVIER C, BOUCHAYER N, LATAPY A et Messieurs POUJAUD D, HURE G.

Excusés : JOSEAU H

Culture, sport, loisirs et santé ... : Parcours éducatif de l'enfant ?

- ✓ La recherche commune ***d'un parcours éducatif global.***

Pour l'intérêt de l'enfant et de son éducation globale, il faut rechercher les complémentarités et les interactions entre les temps, les espaces, les contenus et les acteurs éducatifs d'un territoire précis. Cela implique également de prendre le temps nécessaire à une élaboration véritablement partagée des projets de territoire : projet d'école, projets pédagogiques du péri et de l'extra scolaire et Projet Educatif du Territoire.

C'est bien cette complémentarité d'une conception globale de l'éducation de l'enfant par le biais de nos différentes activités qui réunit la communauté éducative dans le cadre de l'élaboration du PEdT du SIEPVV.

Tout au long de sa journée, le temps de l'enfant se divise à travers trois sphères : familiale, scolaire et celle du temps libre. Pour cette dernière, certaines familles font le choix du loisir collectif. La communauté éducative qui traverse ces différents temps doit aborder l'enfant au sein d'un collectif sans oublier la prise en compte de l'individualité.

- ✓ Quels objectifs se fixer pour un parcours éducatif cohérent et de qualité ?

L'enjeu du PEdT du SIEPVV est de :

- Favoriser la réussite éducative de chaque enfant
- Créer un climat scolaire et périscolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des enfants.

Il est primordial de définir des objectifs qui seront visés par les différents acteurs éducatifs afin d'en mesurer les effets attendus sur l'enfant.

« Favoriser le Vivre ensemble »

(Reprise des objectifs donnés dans le CR 2 eme réunion)

Territoire de vie

Objectifs :

Permettre à l'enfant d'être acteur de son territoire de vie

Sensibiliser les enfants à la richesse du patrimoine, historique et environnemental

Possibilité d'actions:

A partir de l'inventaire effectué, participation et élaboration de projets autour d'actions et manifestations (Maison du Souvenir, fête de l'eau, triathlon...)

Besoins de l'enfant

L'autonomie : faire seul, grandir, décider, choisir, se responsabiliser.

Objectifs :

Favoriser le bien-être de l'enfant dans les temps périscolaires
Permettre aux enfants d'appréhender les temps périscolaires comme un temps de détente favorisant l'imaginaire, l'autonomie, l'expérimentation, l'engagement.

Possibilités d'actions :

Penser et aménager les lieux de vie des enfants (réflexion déjà en cours)
Renforcer la communication animatrices/enseignants sur des points de vigilance

Etre acteur**Objectifs :**

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté
Rendre les enfants acteurs des temps périscolaires

Possibilité d'actions :

Impliquer les enfants à l'élaboration des règles vie
Impliquer les enfants dans le choix et la nature des projets d'activités/d'animation
Faire participer les enfants à l'évaluation et au bilan des projets d'activités/d'animation

Complémentarité Ecoles/Accueils Périscolaires**Objectifs :**

Favoriser la co-animation enseignants/animatrices sur des projets en commun
Mettre en cohérence les règles de vie des enfants sur les temps périscolaires et scolaires

Possibilité d'actions :

Réinvestir les règles de vie de l'école pour les transférer aux temps périscolaires
Etre complémentaire dans la mise en œuvre de projets communs (exemple : projet de l'école de travailler autour du jeu de société, les temps périscolaires peuvent aussi investir ce projet)

« Développer des activités d'éveil et de découverte »

Les enfants n'ont pas tous la possibilité d'accéder à des activités pour des raisons sociologiques, familiales ou financières. Il paraît important pour la commune d'offrir aux enfants la possibilité de découvrir des activités diversifiés et variées.

Activité à dominante culturelle : Il est important de stimuler l'esprit des enfants, en leur permettant de mener à bien une démarche d'imagination et d'animation. Pour cela, des activités de créativité seront proposées aux participants. Ces activités permettront de développer l'esprit d'initiative et de d'inventivité.

Objectifs :

- Initier aux activités culturelles et artistiques diversifiées
- Stimuler les sens, l'écoute, la curiosité, l'imaginaire

Activité à dominante sportive : Des activités sportives permettent à l'enfant de s'épanouir, de se dépasser, d'avoir une meilleure maîtrise de soi. Elles permettent également de dialoguer et adopter des règles de vie collective, de développer un esprit collectif. Elles permettent enfin de développer le fair-play, et à mieux vivre ensemble.

Objectifs :

- Développer l'épanouissement individuel de chaque enfant,
- Respecter des règles de vie collective et cultiver le respect de soi-même
- Développer le fair-play, la coopération

Activité liée à l'esprit citoyen : Il est important de donner à chaque individu les moyens de se construire et leur permettre d'être les acteurs des temps éducatifs.

Objectifs :

- Développer un esprit d'ouverture et susciter l'esprit critique
- Valoriser les actions qui permettent une meilleure estime de soi et un accompagnement vers les apprentissages fondamentaux.

Pistes d'action :

Mise en place d'un conseil d'élèves et/ou s'appuyer sur les délégués pour faire émerger les envies, les idées des enfants

Education à la santé : L'adulte référent doit accompagner l'enfant dans les gestes quotidiens, garantir les règles d'hygiène élémentaires, s'assurer du bien-être de chaque enfant.

Objectifs :

- Encourager l'enfant à prendre conscience de ses besoins et favoriser le dialogue pour répondre.

Pistes d'action :

- Un travail sur l'alimentation pourra se faire en lien avec le temps de la pause méridienne.

La fonction du jeu dans les temps périscolaires : plaisir, droit à l'erreur, esprit collectif, ludique, détente.

Fonction éducative : motiver, encourager, aider, accompagner à, provoquer les situations d'autonomie.

Réflexion en cours :

L'installation des ENT dans les établissements scolaires est un axe de travail pédagogique à développer. Rappelons que l' ENT (Espace Numérique de Travail) est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire et la collectivité de rattachement.

A ce titre, il constitue le système d'information et de communication de l'établissement, en offrant à chaque usager (enseignant, élève ou étudiant, personnes en relations avec l'élève, personnel administratif, technique ou d'encadrement) un accès simple, dédié et sécurisé aux outils et contenus dont il a besoin pour son activité dans le système éducatif.

« Favoriser l'implication de tous les parents » :

Quel regard les familles portent sur le périscolaire ? Le parcours éducatif proposé à chaque enfant doit être connu et partagé avec chaque famille.

Le site internet du SIPEVV est un relais d'information à destination de la communauté éducative des territoires concernés. Il peut devenir un moyen de valorisation des actions éducatives menées sur le temps scolaire et périscolaire et rendre ainsi plus visibles et lisibles les objectifs éducatifs ciblés. Le site est régulièrement consulté par les familles. Il a été conçu comme un espace coopératif grâce à des espaces dédiés à chacun : les élèves, les enseignants, les familles et les élus.

L'association des parents d'élèves (APE) est un relais indispensable de l'information et permet d'entretenir une réflexion partagée.

✓ Organisation et périodicité

Période (semaines entre chaque vacance scolaire) : L'équipe périscolaire peut proposer des projets d'animation qui s'organise de manière progressive sur ces quelques semaines sans alourdir la journée de classe. L'enjeu est de faire vivre aux enfants des animations ludiques qui vont leur permettre de favoriser leurs apprentissages. Il est donc plus que nécessaire que les projets proposés pendant le périscolaire puissent être en lien avec le projet d'école, et réciproquement, afin d'avoir des propositions qui permettent d'assurer la continuité et la complémentarité de ces temps éducatifs.

Les activités proposées prennent en compte les capacités et les besoins de chaque tranche d'âge. La coordination des activités peut s'organiser par cycle, ce qui facilitera les menées des animateurs.

Modalité d'inscription (année) ou pas d'inscription

L'inscription au temps périscolaire doit demeurer souple.

Seules les activités installées par cycle nécessitent un engagement sur la durée.

Organisation actuelle des activités lors des temps périscolaires (matin, soir et TAP).

Tableau des effectifs moyen fréquentant le service A&L et TAP.

Rappel des données de l'atelier thématique précédent

Pour information, pour la période du 2 septembre 2014 au 30 mars 2015, soit 120 jours de fonctionnement du service Accueil et Loisirs, le tableau suivant donne les indicateurs sur une amplitude journalière de 4h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1h30 le mercredi.

Nombre d'enfants par jour	Nombre d'heures d'encadrement par jour	Nombre d'heures en moyenne par enfant
48	83	2

Sieste maternelle

Elle demeure à vérifier auprès de l'école